



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

Membre
de l'alliance
européenne



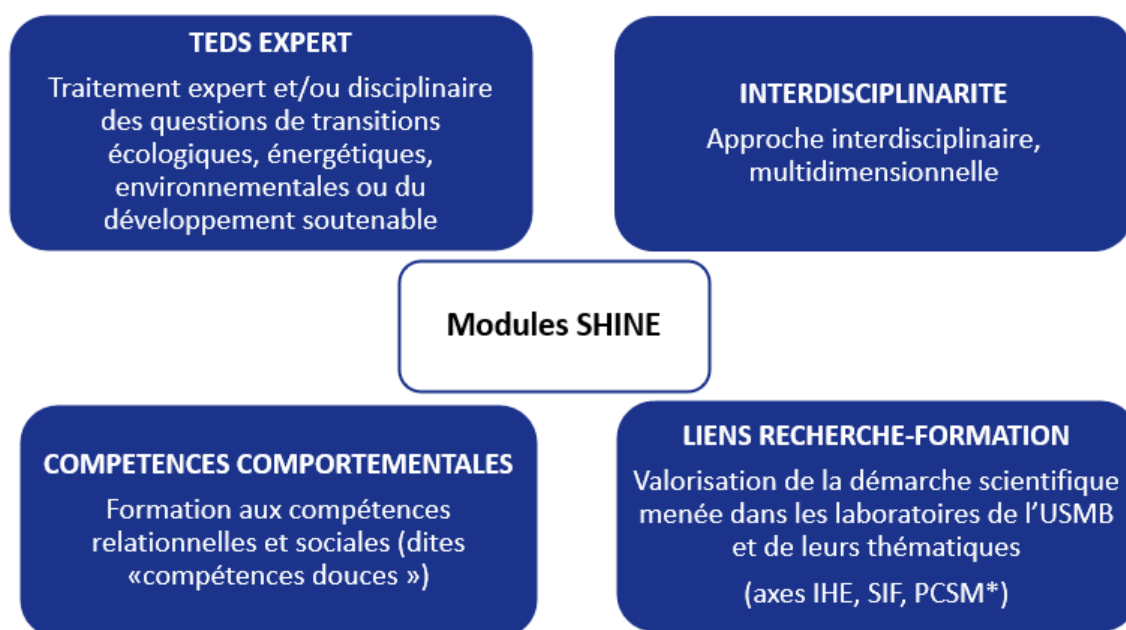
Institut des Transitions

Guide de saisie des modules SHINE dans AMETYS

Ce petit guide a pour objet de préciser le référencement des modules SHINE dans Ametys.

Typologie des modules SHINE

Les modules SHINE sont de 4 types.



*IHE : Interactions Homme-environnement ; SIF : Services et industries du Futur ; PCSM : Patrimoine Culturel et Sociétés en Mutation

Conditions de référencement d'un cours en tant que module SHINE – TEDS-Expert

Objectifs des modules TEDS-Expert : Former aux questions des transitions écologiques, énergétiques, environnementales et/ou du développement soutenable en continuité de l'offre en licence, en optant si possible pour des approches expertes propres à chaque master.

- Les modules TEDS-EXPERT ont vocation à dépasser les compétences acquises en premier cycle pour intégrer les problématiques de transitions écologiques, énergétiques et environnementales pertinentes dans le cadre d'une expertise disciplinaire soutenue en master.
- La nécessité d'expertise ne fera pas nécessairement obstacle à des approches interdisciplinaires et multidimensionnelles lorsque le sujet s'y prête.
- Un module centré sur une expérience d'engagement étudiant au service des transitions environnementales peut constituer un module SHINE s'il ne constitue pas l'intégralité des ECTS de cette catégorie.

Si le cours répond à ces objectifs, vous pouvez le référencer dans la rubrique « repère », catégorie TEDS-Expert. L'argumentaire de 500 caractères est obligatoire. Il sera affiché sur le site web de l'USMB et apparaîtra sur le syllabus.

L'argumentaire doit être suffisamment précis :

1. Indiquer les enjeux disciplinaires en lien avec les enjeux TEDS abordés dans le cours.
2. Préciser les thématiques TEDS abordées (Introduction aux limites planétaires, à l'anthropocène et aux crises environnementales ; Enjeux du changement climatique (causes, impacts, adaptation, atténuation) ; Biodiversité (définition, érosion, conservation, services écosystémiques) ; Ressources naturelles (énergie, matières premières, gestion durable) ; Santé et environnement (santé globale, One Health, justice environnementale) ; Mobilités durables et urbanisme ; Économie circulaire, économie sociale et solidaire ; Justice sociale, équité, genre et développement soutenable ; leviers d'action individuels et collectifs (politiques publiques, innovations, engagement citoyen) ; Prospective : futurs possibles et souhaitables...
3. Indiquer les disciplines mobilisées si l'approche est interdisciplinaire.
4. Donner quelques éléments quant à la méthode pédagogique déployée (conférence, projet...)
5. Faire, si possible, référence aux compétences ODD de l'ONU.

Conditions de référencement d'un cours en tant que module SHINE – Liens Recherche-Formation

Objectifs des modules Liens Recherche- Formation : Renforcer les liens de la formation avec la recherche sur les axes prioritaires de l'établissement : Interaction Homme-environnement (IHE), Services et industries du futur (SIF), Patrimoine culturel et sociétés en mutation (PCSM), afin de diffuser les résultats de la recherche et la culture scientifique des étudiants.

- Au travers des modules SHINE «Liens Recherche-Formation», il s'agit d'acculturer les étudiants à la démarche scientifique en prenant appui sur les travaux menés dans les laboratoires de l'établissement.
- Cet objectif peut prendre la forme d'une ouverture renforcée des activités des laboratoires aux étudiants : séminaires, journées d'études, conférences, participation à un projet scientifique ou à une expérience de co-publication ... Le mémoire de recherche peut constituer un aboutissement de cette démarche.

Si le cours satisfait ces objectifs, vous pouvez le référencer dans la rubrique « repère », catégorie [Liens Formation-Recherche_axe prioritaire X]. L'argumentaire de 500 caractères est obligatoire. Il sera affiché sur le site web de l'USMB et apparaîtra sur le syllabus.

L'argumentaire doit être suffisamment précis :

1. Expliciter les liens avec l'axe ou les axes d'excellence choisi(s) : IHE, PCSM, SIF.
2. Indiquer les disciplines mobilisées si le cours est interdisciplinaire.
3. Donner des éléments sur la méthode pédagogique permettant le lien formation-recherche.
4. Faire clairement référence aux compétences visées.

Conditions de référencement d'un cours en tant que module SHINE – Interdisciplinarité

Objectifs des modules SHINE – Interdisciplinarité : Proposer des regards croisés sur différents objets d'études au travers d'approches interdisciplinaires. Ces approches visent à former à l'intégration des connaissances et des expertises propres à différentes disciplines, afin de préparer les étudiants à mieux appréhender les problèmes complexes ou systémiques. Ces approches sont préconisées, en particulier, dans le champ des grands défis sociétaux.

- Les modules SHINE se déploient en master en lien avec la politique scientifique de l'établissement visant à renforcer les projets de recherche interdisciplinaires ambitieux et innovants, réunissant des chercheurs issus de laboratoires différents et de sections de CNU diverses et parfois éloignées.
- Ces approches interdisciplinaires, déployées par les laboratoires et les écoles doctorales, ont vocation à irriguer les formations de second cycle, afin de développer chez les étudiants leur capacité d'analyse et de synthèse à partir des perspectives de plusieurs disciplines.
- Le développement de modules interdisciplinaires croisant des regards disciplinaires issus de grands domaines différents (DEG, ALL, SHS, ST) est fortement encouragé.
- A l'instar des projets de recherche, un module interdisciplinaire sera nécessairement porté par un collectif issu de disciplines et/ou de laboratoires différents.

Si le cours satisfait ces objectifs, vous pouvez le référencer dans la rubrique « repère », catégorie [Interdisciplinarité]. L'argumentaire de 500 caractères est obligatoire. Il sera affiché sur le site web de l'USMB et apparaîtra sur le syllabus.

L'argumentaire doit être suffisamment précis :

1. Indiquer expressément les différentes disciplines mobilisées au sein de l'équipe pédagogique intervenant dans le module et leur complémentarité recherchée relativement à l'objectif du cours.
2. Préciser la méthode pédagogique permettant le dialogue interdisciplinaire.
3. Faire clairement référence aux compétences visées.

SOFT SKILLS

Objectifs des modules Soft Skills : Renforcer les compétences comportementales et le savoir-être des étudiants pour consolider leurs aptitudes relationnelles et leur employabilité.

- En complément des compétences disciplinaires (*hard skills*), il est attendu que les formations identifient et développent des compétences transversales ou comportementales (*soft skills*). Sans être exhaustives, ces compétences peuvent relever des champs suivants : relations interpersonnelles et communication ; travail en équipe et collaboration ; esprit critique et résolution de problèmes ; gestion de projet ; adaptabilité et autonomie ; éthique et déontologie ; ouverture à la diversité et aux contextes multiculturels ...
- Les équipes peuvent se référer aux fiches RNCP des diplômes de master pour identifier certaines de ces compétences comportementales.
- La *Box i-pro du Club des entreprises* propose des ateliers adaptés aux étudiants de master, relevant de ces compétences comportementales.

- L'acquisition et l'évaluation de ces compétences, formalisées de manière explicite par les équipes, peuvent s'opérer lors de mises en situation (stages, simulations, immersions...).

Si le cours satisfait ces objectifs, vous pouvez le référencer dans la rubrique « repère », catégorie [Soft Skills]. L'argumentaire de 500 caractères est obligatoire. Il sera affiché sur le site web de l'USMB et apparaîtra sur le syllabus.

L'argumentaire doit être suffisamment précis :

1. Décliner précisément les différentes compétences douces visées.
2. Préciser les liens entre ces compétences douces et les objectifs du parcours.
3. Préciser la méthode pédagogique permettant le développement de ces compétences au sein du module et leur évaluation effective.

Annexe : rappel du cadre général des modules SHINE

Périmètre de déploiement des modules SHINE au sein des masters

Cible

- Chaque catégorie de module SHINE est déployée par parcours, et compte à minima 3 ECTS.
- La somme des modules SHINE doit constituer un minimum de 18 ECTS sur les 120 que compte un parcours de Master.
- La mise en œuvre, progressive, démarre à la rentrée 2025.

Précisions sur la notion de « module SHINE »

- Un « module SHINE » est entendu au sens d'un élément pédagogique (EC, module, UE).
- Un « module SHINE » peut répondre à plusieurs objectifs de SHINE (*TEDS expert* et *interdisciplinarité* par exemple) ; ses ECTS seront comptabilisés une seule fois toutefois.

Périmètre et exclusion

- Tous les masters de l'USMB sont concernés, hors masters co-accrédités, les MEEF et les masters préparant à des titres professionnels.

Principes guidant le déploiement des modules SHINE

Modularité

- Dans le respect des planchers définis précédemment (3 ECTS au minimum par module SHINE) et de la cible de 18/120 ECTS (pour la somme des différents modules), les responsables pédagogiques ont la possibilité de moduler le poids relatif de chaque type de module dans la maquette.

Adéquation locale

- Les intitulés et les formats de ces modules peuvent être variés (cours, séminaires, mémoires, cycles de conférences, expériences, projets...) en fonction des objectifs poursuivis par chaque master.

Mise en exergue et valorisation

- La traduction de SHINE dans les formations de master est référencée dans l'outil de collecte d'information (AMETYS) en vue d'un affichage sur les sites web.
- La manière dont le master dans son ensemble aborde les « grands enjeux sociétaux » (au-delà de SHINE) sera précisée de manière succincte dans la présentation de la formation.

Contacts

Noélia CHAMBAZ – Ingénieure pédagogique SHINE

noelia.chambaz@univ-smb.fr

Audrey MARREL/Catherine LE BOEDEC – Correspondantes fonctionnelles AMETYS

ametys.cellule@univ-smb.fr